

06/03/2022

Étudiants sympathisants du collectif FÉLICIA (FÉdération pour la LIBerté du Choix de l'Instruction et des Apprentissages), nous souhaitons attirer votre attention sur l'inégalité de traitement dont font l'objet les élèves scolarisés au Centre National d'Enseignement à Distance en classe de terminale complète libre, dit « CNED libre », pour la session 2022 du baccalauréat.

Afin de mieux prendre en compte le risque sanitaire lié à la crise que traverse notre pays, les modalités de passation des épreuves ont été modifiées, à plusieurs reprises, par le ministère de l'Éducation de la jeunesse et des sports. À cette occasion, nous constatons que les étudiants inscrits au CNED libre sont les « laissés pour compte » de ces aménagements éducatifs sur fond de pandémie.

[Un traitement discriminatoire pour un même Centre National d'Enseignement à Distance.](#)

Pour les étudiants du CNED réglementé comme pour les lycéens fréquentant un établissement scolaire, les évaluations du baccalauréat pour les 8 épreuves du tronc commun (histoire-géographie, enseignement scientifique, LVA (oral et écrit), LVB (oral et écrit), EMC, EPS) sont prises sur la base des notes du bulletin scolaire. Ces candidats ne passeront donc que 4 épreuves en salle d'examen pour valider leur baccalauréat.

Nous, candidats du CNED libre, devons passer l'ensemble de ces 12 épreuves en présentiel.

Nous dénonçons fortement ce traitement totalement discriminatoire dans la mesure où nous sommes rattachés au même établissement de référence, où nous avons exactement les mêmes devoirs, le même suivi de scolarité et les mêmes professeurs que les étudiants relevant du CNED réglementé.

Vis-à-vis de la situation sanitaire, nous sommes tout aussi dignes de protection que nos condisciples, et nous contestons donc ces risques supplémentaires qui pèsent sur notre santé et notre réussite scolaire. Nous demandons également, officiellement, que nos notes obtenues tout au long de l'année soient prises en compte, au même titre que celles des étudiants du CNED réglementé.

[Un ministre qui nous prive de nos notes pour Parcoursup.](#)

Initialement prévues en mars, les épreuves écrites de spécialité du baccalauréat ont été décalées en mai pour l'ensemble des candidats. Les notes obtenues à ces épreuves devaient être remontées dans la procédure d'orientation dans l'enseignement supérieur (Parcoursup).

En lieu et place de ces notes, le ministre de l'Éducation propose aux candidats scolaires et à ceux du CNED réglementé de prendre les moyennes obtenues dans ces matières en contrôle continu. Il refuse de prendre les nôtres.

Cette injustice diminue considérablement nos chances d'être acceptés dans les écoles ou les universités que nous avons choisies.

Nous avons beaucoup de mal à comprendre que nos notes dans les enseignements de spécialité, obtenues dans les mêmes conditions, soient exclues du dossier Parcoursup, par rapport au CNED réglementé.

[Les seuls à subir une semaine d'examen surchargée](#)

En décalant les épreuves de spécialité en mai, les épreuves du tronc commun, que nous sommes les seuls à devoir passer en présentiel, risquent d'être décalées en juin au moment de la passation des épreuves finales du baccalauréat.

Ainsi, nous serons les seuls étudiants de France à subir une semaine d'examens surchargée et intensive ce qui aura, sans aucun doute, des conséquences négatives sur notre santé physique et mentale.

Nous trouvons également injuste et anxiogène de ne pas disposer des dates précises de nos épreuves alors que les élèves scolarisés ont, depuis plusieurs semaines, les dates des épreuves les concernant.

[Rééquilibrer les mesures au nom de l'égalité républicaine](#)

La situation sanitaire reste préoccupante, avec la fin des mesures préventives dans les classes malgré des taux de contaminations élevées.

En définitive, dans un contexte sanitaire où la Covid-19 occasionne le même stress que l'an dernier, n'épargnant ni les élèves inscrits au CNED libre ni les autres citoyens français, nous demandons à bénéficier du contrôle continu pour les matières dites du tronc commun, tout comme les autres candidats.

Nous demandons avec insistance l'égalité des chances, sans que la Covid-19 ne devienne un prétexte à pénaliser les candidats qui ont eu un parcours différent.

Pour les étudiants inscrits au CNED "libre"

Lila Herisset

Pour le collectif FÉLICIA

Denis Verloes